



Conseil des écoles fransaskoises

L'éducation fransaskoise... Un monde à découvrir!



**CODE DE VIE**  
**de la résidence**  
**2009-2010**



Téléphone : (306) 648-3105  
Télécopieur : (306) 648-2125  
Courriel : [sescm@atrium.ca](mailto:sescm@atrium.ca)

## *Bienvenue aux résidences de l'ESCM*

Il nous fait plaisir de te recevoir aux résidences de l'École Secondaire Collège Mathieu. Ce guide présente les valeurs et le fonctionnement des résidences. C'est un outil pratique auquel tu peux faire référence si tu as des questions.

Les résidences de l'ESCM est un endroit où tu apprendras à vivre avec d'autres étudiants qui profitent d'une éducation francophone. Vivre en résidence, c'est apprendre à vivre avec les autres développer des habiletés qui te seront utiles pour ton futur, c'est s'amuser et aussi prendre le temps de développer de nouvelles amitiés.

La vie en résidence est basée sur trois valeurs : **Respect, Ponctualité, Honnêteté.**

Bienvenue à tous les résidents !

### *Informations contact*

Adresse : École Secondaire Collège Mathieu  
C.P. 690  
Gravelbourg, SK  
S0H 1X0

Téléphone : 1-306-648-3105

Télécopieur : 1-306-648-2125

---

Direction de l'école  
Miles Muri  
Courriel : [mmuri@atrium.ca](mailto:mmuri@atrium.ca)  
Tél. : 1-306-648-3105

---

José Rodrigue  
Courriel : [jrodrigue@atrium.ca](mailto:jrodrigue@atrium.ca)  
Tél. : 1-306-648-3105 (poste 2236)

---

## *Ce qu'il faut savoir*

### **Directeur adjoint des résidences**

C'est le responsable de la vie en résidence. Il est disponible en tout temps pour répondre aux besoins des résidents (questions, urgences, rendez-vous médical, difficultés personnelles). Il s'assure du bon fonctionnement des résidences.

### **Surveillantes**

Ce sont les personnes ressources lorsque la résidence est ouverte. Elles sont là après l'école, la nuit et les fins de semaine.

### **Courrier**

Tu peux recevoir du courrier à l'adresse suivante :

*École Secondaire Collège Mathieu*

*C.P. 690*

*Gravelbourg, SK*

*S0H 1X0*

### **Ordinateurs**

Sur chaque étage, tu as accès à une salle d'ordinateur avec Internet. (à compter d'octobre)

Voici les heures d'ouverture :

Dimanche au jeudi : 7h00am - 9h30pm

Vendredi-samedi : 7h00am - 10h30pm

### **Téléphone**

Il est interdit d'utiliser les téléphones cellulaires pendant les heures de classe.

Sur chaque étage, un téléphone public est disponible. Tu peux l'utiliser avec une carte d'appel (préférentiellement Sasktel). Tu peux aussi facturer tes parents en faisant un appel à frais virés (« Collect call ») sur les téléphones.

## **Vérification des chambres**

Chaque matin, la surveillante vérifie ta chambre. Assure toi que rien ne traîne sur le plancher.

Chaque lundi, une vérification des chambres sera effectuée pour s'assurer que tout est propre et présentable.

## **Tâches quotidiennes**

À chaque jour, un ménage des aires communes est réalisé et les résidents sont impliqués. Chacun est assigné à une tâche et la surveillante place s'assure que la tâche est bien faite.

Les tâches se font lorsque tout le monde a terminé de manger.

## **Déjeuner-Dîner-Souper**

Tu prépares toi-même ton petit déjeuner et tu t'assures d'avoir nettoyé ta vaisselle avant de quitter la résidence.

Aucune nourriture n'est tolérée à l'extérieur de la résidence.

Tu as le droit de manger une collation (fruits, muffins, barres tendres...) en tout temps (sauf après le couvre-feu). Par contre, tu dois prendre ta collation à la table de la cuisine. Aucune nourriture n'est permise dans les chambres et aucune nourriture n'est permise dans la salle de jeux. La salle de jeux peut être verrouillée si ce règlement n'est pas respecté.

## **Animaux domestiques**

Il est interdit de garder des animaux domestiques.

## **Études**

Du lundi au jeudi, tu participeras à deux périodes d'études. La première est de 17 h à 18 h et la deuxième de 20 h 45 à 21 h 30. C'est le moment pour faire tes devoirs et étudier.

## **Le réveil-matin**

Les cloches sonneront à 7 h, 7 h 30 et 8 h 45. Tous les jeunes doivent être sortis de la résidence à 8 h 45. À 8 h 30, la surveillante enlève le déjeuner de la table. Tu es donc responsable de gérer ton temps.

## **Heures de coucher**

Pour les 8<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup> : vous devez être dans votre chambre à 22 h 30. Le coucher est à 23 h.

## **Lavage**

Sur chaque étage de la résidence, tu as accès à des laveuses et des sècheuses. Tu dois acheter ton propre liquide à laver.

## **Clés de ta chambre / vol / vandalisme**

En début d'année, tu reçois une clé pour ta chambre. C'est ta responsabilité de garder celle-ci barrée lorsque tu n'es pas là. Nous ne sommes pas responsables des vols.

Aussi, si tu brises quelque chose, tu en es l'unique responsable.

## **Salon**

Le salon est une aire commune présente sur chaque étage de la résidence. Tu as accès à une télévision et un lecteur DVD.

## **Visiteurs**

Tu dois, en tout temps, demander la permission aux surveillantes pour recevoir des amis. Ceci sera considéré comme un privilège qui peut être retiré à tout moment au cours de l'année s'il n'est pas bien utilisé. Ce privilège sera jugé en cas par cas c'est-à-dire au mérite individuel de chaque élève.

Chaque visiteur doit respecter le code de vie des résidences.

## **Sortir à l'extérieur des résidences**

En aucun cas tu dois quitter la résidence sans avoir l'autorisation de la surveillante en poste. Tu dois aussi inscrire où tu vas et quelle heure tu prévois entrer sur le cahier prévu à cet effet. Si tu te rends en visite chez un ami, il serait préférable que tu nous laisses le numéro de téléphone.

Les fins de semaine, tu peux sortir si tu as la permission. Vous ne pouvez pas sortir après la 2<sup>e</sup> étude (qui se termine à 21 h 30).

Les fins de semaine, si tu désires coucher à l'extérieur, tu dois avoir la permission de tes parents ou de ton tuteur légal. Tu dois aussi leur demander de contacter le responsable de la vie en résidences AVANT jeudi à 12 h.

## *Nos valeurs*

La vie de résidence est basée sur trois valeurs fondamentales :

- Respect
- Ponctualité
- Honnêteté

### **Respect :**

Le respect se démontre de plusieurs façons. Tout d'abord le respect de soi. Se respecter c'est apprendre à se connaître (forces, faiblesses, objectifs pour le futur) et à s'aimer malgré nos difficultés et nos imperfections. Se respecter c'est aussi aller chercher de l'aide si tu as besoin (dans tes études et dans ta vie personnelle).

Il y a aussi le respect des autres. Tu dois apprendre à respecter les autres dans leurs différences. Ce n'est pas tout le monde qui pense comme toi et il est possible que tu ne t'entendes pas avec certaines personnes. Cependant, tu dois respecter les autres et les autres doivent te respecter. C'est ce respect mutuel qui permet de créer un milieu de vie plaisant et harmonieux dans le pensionnat.

En résumé, le respect au pensionnat s'exprime par le respect de soi, des autres pensionnaires et des adultes qui travaillent au pensionnat.

Tout manque de respect engendrera une mesure disciplinaire.

**Mesure 1 :** Une communication entre la surveillante et l'élève concerné. L'élève devra faire des excuses orales et écrites à la surveillante concernée.

**Mesure 2 :** Mise au point avec les parents. Rédaction d'un contrat par les intervenants de l'école. L'élève devra s'engager à respecter son plan de redressement.

### **Conséquences :**

Selon la gravité du comportement, il y aura une conséquence pouvant aller jusqu'à :

- Perdre son droit de sortie
- Travaux communautaires
- Isolement à l'intérieur de l'école

- Renvoi à la maison (courte durée : un à deux jours et longue durée : 4 à 10 jours)
- Suspension immédiate dans le cas où l'acte répréhensible aurait un impact grave sur la collectivité scolaire.
- Référence aux autorités pertinentes en cas d'infractions criminelles.

## **Respect des personnes adultes et de leurs exigences**

Tu dois considérer que tout adulte dans l'école est un éducateur qui a droit d'intervention partout et en tout temps dans l'école. Tu dois aider au maintien d'une atmosphère conviviale donc pas d'opposition délibérée à l'autorité ou aux valeurs de l'école et pas de refus d'obéir ou d'insubordination.

## **Le respect de tes camarades**

La politesse, le savoir-vivre, le respect des autres et un langage approprié sont autant de qualités qui favorisent la bonne marche des diverses activités de l'école. En ce sens, tu ne dois pas faire de discrimination ou de harcèlement envers une personne en raison de sa race, sa couleur, son sexe, son origine ethnique, son orientation sexuelle, sa religion, sa condition sociale ou son apparence physique.

## **Ponctualité**

La ponctualité est une grande marque de respect envers les gens qui t'entourent. Nous te demandons de respecter les heures inscrites à l'horaire des résidences.

## **Honnêteté**

Pour garder la confiance de quelqu'un, le meilleur moyen est de rester honnête. Lorsque l'on ment, il est facile de perdre la confiance des autres... et très long avant que ces personnes décident de nous faire confiance à nouveau. C'est pourquoi nous te demandons d'être honnête avec nous. Nous préférons entendre la vérité que d'apprendre plus tard que tu nous as menti.

## **Violence physique**

Tu as le droit à la sécurité de ta personne et tu as la responsabilité d'éviter toute manifestation de violence physique ou verbale ou toute autre forme d'intimidation.

Tout geste de violence dans la résidence sera sanctionnée sévèrement et immédiatement.

## **Circulation à l'intérieur de l'école**

Lorsque tu te rends à l'étude, tu dois marcher calmement dans les corridors de l'école. Tu ne dois pas flâner dans les corridors et autres endroits. Tu dois aussi porter des souliers en tout temps lorsque tu circules dans l'école.

## **Je respecte la langue et la culture française.**

- J'ai le droit d'apprendre en français.
- J'ai le privilège de fréquenter une école francophone.
- J'ai la responsabilité de m'exprimer en français en tout temps avec mes camarades.
- J'ai le privilège de vivre dans deux cultures.
- J'ai la responsabilité de maintenir un niveau de compétence élevé dans les deux langues.
- J'ai la chance de m'épanouir, de m'amuser et de vivre en français.

## **Drogue, alcool et tabagisme**

Il est interdit d'être en possession ou de consommer des stupéfiants et des boissons alcoolisées dans l'école, dans les résidences et sur le terrain de l'école et des résidences.

Il est aussi interdit de consommer de l'alcool lors des sorties et de revenir à la résidence en état d'ébriété.

Ce délit entraîne automatiquement :

- Un avis aux parents et à la sécurité publique
- Une suspension indéterminée suivie d'une étude de dossier
- Le délit de possession pourrait entraîner automatiquement l'expulsion.

## **Drogue**

Il est interdit de vendre, de faire le trafic ou de consommer des stupéfiants dans l'école, dans la résidence et sur le terrain de l'école et de la résidence.

Il est aussi interdit de consommer des stupéfiants lors des sorties et de revenir à la résidence sous l'effet des drogues.

Ce délit entraîne automatiquement :

- Un avis aux parents et à la sécurité publique
- Suspension pour une période indéterminée
- Recommandation d'expulsion

## **Le tabagisme**

En tout temps. Il est interdit d'allumer une cigarette ou de fumer à l'intérieur des bâtiments, y compris dans les portiques.

De plus, toute vente de cigarettes est interdite sur les terrains de l'école.

- Vous disposez d'un endroit pour fumer à l'extérieur, réservé à cet effet (près du carrefour, à l'extérieur)
- Pour les 18 ans et plus
- Les 16 ans et plus doivent avoir l'autorisation des parents
- Interdit au moins de 16 ans.

## **L'habillement**

Je ne porte rien qui peut offenser. ( Par exemple, un message ou un imprimé sur mon chandail qui porte offense ou provoque). Je ne porte pas de vêtements trop courts et indécents autant à l'école qu'à la résidence.

Le port de la casquette est interdit lors des repas.

## **Les relations garçons-filles**

Tout en te respectant, le personnel de l'école ainsi que la direction t'invite à adopter des comportements et attitudes qui respectent aussi les autres et qui suivent les valeurs chrétiennes de l'institution : c'est-à-dire, un savoir-vivre élémentaire en tout et partout. J'évite donc les effusions amoureuses, les touchers inappropriés, les positions impropres à un cadre d'enseignement et de vie en groupe, les baisers langoureux... Soyez respectueux des gens qui vous entourent (étudiants et adultes).

Si ton copain ou ta copine vient te rendre visite à la résidence, tu te dois de toujours rester dans les aires communes. Aucun garçon n'est toléré dans les chambres des filles et vice-versa.

Tu peux avoir un ami dans ta chambre, pourvu qu'il soit du même sexe que toi !

## **Ta chambre**

Ta chambre doit être propre en tout temps. Avant de quitter ta chambre, elle doit être ramassée (lit bien fait, bureau en ordre et rien ne doit traîner sur le plancher). Le surveillant vérifiera ta chambre tous les matins avant ton départ pour les classes. Si ce n'est pas fait, tu devras le refaire après l'école.

Le lundi est la journée de vérification des chambres. L'intervenant responsable passera dans vos chambres pour évaluer la propreté.

Voici ce que l'on inspecte :

- Lit
- Lavabo
- Comptoirs
- Miroir
- Bureaux de travail
- Plancher
- Poubelles vidées et pas de déchets dans la chambre

Tu peux écouter de la musique dans ta chambre. Par contre, tu dois l'écouter seulement pour toi, les autres n'ont pas à être dérangé par le bruit.

## **Réunions du pensionnat**

À chaque deux semaines, l'équipe de surveillantes se rencontre pour discuter des résidences. Nous croyons que les pensionnaires ont leur mot à dire sur le fonctionnement à l'intérieur des résidences et c'est pourquoi nous invitons une personne (une pour les garçons, et une pour les filles) à participer à cette rencontre. Ces personnes représentent les autres pensionnaires. Seuls les « chefs d'équipe » peuvent participer à cette table.

## **Chef d'équipe**

Lorsqu'un pensionnaire est un modèle dans ses comportements au pensionnat, le titre de « Chef d'équipe » peut lui être attribué. Les chefs n'ont pas de tâches à moins qu'il manque des étudiants, il supervise les tâches d'après-souper et devient représentant des pensionnaires dans les réunions d'équipe des résidences. Ce titre peut lui être retiré n'importe quand si son rôle de modèle n'est pas respecté. Le chef d'équipe travaille en collaboration avec la surveillante de la résidence.

Quels sont les avantages d'être chef ? Si tu es nommé chef d'équipe, tu acquiers une expérience qui te sera non seulement utile dans ta vie future mais aussi qui pourras être utiliser sur ton C.V. lorsque tu recherches un emploi.

## **Sous-chef**

Le sous-chef aide le chef d'équipe s'il n'est pas là ou si celui-ci doit prendre une décision. Il travaille en équipe avec le chef et la surveillante de la résidence.

## **Divers**

Pour ceux et celles qui couchent à la résidence le samedi soir, noter que la messe dominicale est obligatoire le dimanche matin à 11h00.

La Saison artistique 2009-2010 de l'Association communautaire fransaskoise de Gravelbourg et du Conseil des arts Maillard sera offerte gratuitement aux pensionnaires.

Vous devez absolument porter une robe de chambre pour vous rendre à la douche.

Il est strictement interdit de bloquer votre porte de chambre avec un tiroir ou tout autre objet à cause des règlements de feu.

## *Horaire de la résidence*

7 h 30	Lever
8 h à 8 h 30	Déjeuner
8 h 45	Départ pour les classes
11 h 45	Dîner à la cafétéria
12 h 45	Reprise des classes
15 h 30 à 17 h	Pratiques sportives ou culturelles ou temps libres
17 h	Étude supervisée
18 h	Souper à la cafétéria
18 h 30 à 19 h	Tâches quotidiennes
19 h à 20 h 30	Pratiques sportives ou culturelles ou temps libre
20 h 45	Étude supervisée
21 h 30	Collation, activités, temps pour terminer tes devoirs, douches...
22 h	Tout le monde se dirige vers leur étage
22 h 30	Heure du coucher. Bonne nuit!

## **Horaire de fin de semaine**

Le lever est à 11 h le samedi et dimanche.

Vous devez être dans vos chambres à 23 h 30 le vendredi et le samedi et dormir par minute. Des permissions pour se coucher plus tard peuvent être accordées si la semaine s'est bien déroulée. Cela demeure à la discrétion du responsable de la vie aux résidences.

## **Ce que tu vas apprendre en vivant au pensionnat :**

- ✓ Te lever le matin
- ✓ Ramasser et tenir ta chambre propre et en ordre
- ✓ Faire le ménage
- ✓ Faire la cuisine
- ✓ Faire un budget
- ✓ Faire les choses toi-même plutôt que te faire servir
- ✓ Te mettre en action
- ✓ Vivre avec les autres
- ✓ Respecter les autres
- ✓ Faire ta part pour la communauté
- ✓ Avoir de l'initiative
- ✓ Être autonome et faire par toi-même
- ✓ Bien gérer ta liberté
- ✓ Découvrir de nouveaux intérêts
- ✓ Avoir des projets, des rêves, des buts et les réaliser
- ✓ En bref, être autonome!

## **Nouveautés cette année !!!**

### **Ordinateurs**

Sur chaque étage, tu as accès à une salle d'ordinateur avec Internet.

Voici les heures d'ouverture :

Lundi au vendredi : 7 h à 22 h

Samedi-dimanche : 7 h à 22 h 30

### **Boîte aux lettres**

Cette année, une boîte aux lettres sera installée à l'arrière de votre porte. De cette façon, nous pourrons communiquer ensemble.

Dans cette boîte, vous retrouverez une description de ce qui doit être fait dans votre chambre (ménage de semaine, feuille du matin).

## Heure de réveil

Pour tout le monde : 7 h 30. La surveillante va passer à votre porte à 7 h 45. Elle va cogner une fois. Par la suite, si vous n'êtes pas réveillés, ce sera le directeur qui viendra vous chercher. Prenez le temps de vous réveiller, prendre une douche et manger. Vous pouvez aussi profiter de ce temps pour accéder aux ordinateurs. Vos parents seront informés des retards en classe.

Le matin, vous devez vous assurer que votre lit est recouvert et qu'il n'y a pas de linge qui traîne par terre.

## Heures de coucher

Pour tout le monde, à 10 h 30.

## Repas

Tout le monde reste à table jusqu'à ce que les chefs d'équipe et la surveillante disent que c'est le temps de faire les tâches.

## Propreté

Il est important de prendre une douche à tous les jours. C'est une forme de respect envers vous-même et aussi envers les gens à l'entour de vous.

## Après la deuxième étude (21 h 30)

Les salles de jeu et d'ordinateurs sont fermées après l'étude.

Une collation sera placée sur la table. Si la semaine s'est bien déroulée, nous aurons une collation surprise le jeudi soir!

**« *Dans connaître, il y naître.* »**

*Victor Hugo*